**Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure**

# COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 6 FEVRIER 2019

**Lieu** : Salle du Conseil Municipal à BRIONNE

L'an deux mille dix-neuf le 6 février, le comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure s'est réuni à BRIONNE (27 800) en réunion sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

**Etaient présents :**
**Titulaires :** Messieurs AUBER Jacques, AUGER Michel, BARRIERE Jean, BERNARD Jean-François, BESNEHARD Daniel, BEURIOT Valéry, BLAIS Francis, CAILLOUEL Hervé, CHRISTOPHE Bernard, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DORLEANS Jacques, FINET Pascal, GOBRON Francis, GUENIER Jean-Marie, HOUSSARD Jean-Claude, LEGROS Pierre, PEUFFIER Régis, PROVOST Jean Claude, QUETIER Jean, SIMON Bertrand, TIHY André, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis, VILAIN Christian et VIVIEN Alain.
Mesdames DUONG Isabelle, JACQUEMIN Michèle, GIRARD Jocelyne, KOLACZ Marie-Odile, VAGNER Marie-Lyne et VAN DUFFEL Christine.

**Suppléants votants :** Messieurs CHAUVIERE Noël (suppléant de CHAUVIN Pierre) et JOURDAN Jean-Claude (suppléant de ENOS Jacques).

**Suppléant non-votant :** Monsieur ROMERO Thierry.

**Pouvoirs :** Aucun.

Etaient excusés **:** Messieurs BUSSY Daniel, CALMESNIL William, CHAUVIN Pierre, ENOS Jacques, DUCLOS James, GATINET Benoit, JEHANNE Erick, LAIGNEL Pascal, LEBRETON Jean-Jacques, LENOIR Fernand, LEROUX Michel, MADELON Jean-Louis, MARTIN Vincent, MASSON Michel, MEDAERTS Dominique, PREVOST Lionel, RIAUX Gilles, RYCKAERT Laurent, SOURDON André et VANHEULE Philippe.
Mesdames DEFLUBE Fabienne, ROCFORT Françoise et SIMON Anne-Laure.

**Assistaient à la réunion :** Messieurs Frédéric PERSON - Directeur Général des Services et Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Mesdames Isabelle POLLIN – Assistante de Direction et Nathalie CARRENO – Assistante au service Exploitation.

| | |
|---|---|
| Titulaires : | 34 |
| Suppléants votants : | 2 |
| Suppléant non votant : | 1 |
| Présents : | 37 |
| Pouvoirs : | 0 |
| Total votants : | 36 |

Secrétaire de séance : Monsieur Jean QUETIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE ouvre la séance à 09h35

# ***DELIBERATION DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL***

## N° 2019/01 – Recyclerie : cession des terrains, engagement des démarches

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 27 juin 2017, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Sous réserve l'aboutissement des démarches d'acquisition d'une parcelle de 18 894 m² comprenant un bâtiment de 4 162 m² et un parking et de 9 terrains à lotir pour une superficie de 9 073 m² à détacher des parcelles référencées section AC 17 et 19 situées sur la commune de MENNEVAL autorisée par délibération du comité syndical du 20 juin 2018, rendue exécutoire le 28 juin 2018 ;

Sachant la nécessité de limiter les délais entre les démarches d'acquisition et de cession ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

**Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :**

**Article 1 :** D'autoriser le Président à lancer les démarches de cession (offre de vente sur le site internet du SDOMODE) pour les terrains qui ne sont pas nécessaires en vue du développement du projet « recyclerie ».

**Article 2 :** Selon les compétences qui sont conférées aux membres du comité syndical, la délibération autorisant la cession immobilière, comprenant notamment le nom de l'acquéreur, le prix de vente et les surfaces, sera proposée après l'aboutissement des négociations à la séance la plus proche du comité syndical.

**Article 3 :** D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente.

Le Comité Syndical,
Par délégation

Le Président

Jean-Pierre DELAPORTE